

UNION DES SERVICES D'EAU DU SUD DE L'AISNE

4 bis Avenue Gustave Eiffel – 02400 Château-Thierry

Secrétariat : Tél : 03.23.71.02.80 - Fax : 03.23.71.56.31

oOo

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille dix-huit le 05 Juin à 18 H 00, les membres du Comité Syndical de l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne, dûment convoqués, se sont réunis Salle du Conseil à Château-Thierry, sous la Présidence de Monsieur Marcel CHATELAIN, Président.

Membres afférents au conseil syndical : 33 titulaires – 12 suppléants	Résultats du vote :
Membres en exercice : 32 titulaires - 12 suppléants	Voix Pour : 24
Délégués présents : 24 délégués (19 titulaires – 5 suppléants)	Voix Contre : 0
Dont membres votants à voix délibérative : 24 délégués	Abstention : 0
Date de convocation du Comité Syndical : 25 Mai 2018	

Membres présents :

Titulaires : Mme Tétard, Mme Bonneau, Mr P. Simon, Mr Fosset, Mr Stanislawski, Mr Godeau, Mr Chatelain, Mr Conversat, Mme Boudoux, Mr Mathis, Mr Jacquin, Mr Petel, Mr Bandry, Mr Girardin, Mme Triconnet, Mr Trabuc, Mr Coppeaux, Mr Lantoine, Mr Bouvry.

Suppléants : Mr Marquigny, Mr Frex, Mr Martinet, Mr Paudière, Mme Van Landeghem.

Membres absents excusés : Mr Krabal, Mr Magnier, Mme Fargette, Mr Morellon, Mme Philippon, Mr Dazard, Mr Gebka, Mr Bereaux.

Membres absents (titulaires et suppléants): Mr Lauweryns, Mr Cottez, Mr Jacquet, Mme Simon, Mr Pillière, Mr Marinel, Mr Delahaye, Mr Dussaussoy, Mr Agron, Mr Lequeux, Mr Picavet, Mr Freudenreich.

Assistaient également à la séance : Mr Bourgeois de la Société Véolia Eau.

Le Personnel de l'Usesa : Mr Marginier, Mme Coorevits.

Est nommée secrétaire de séance : Mme Van Landeghem.

Objet : Pose de canalisation et reprise de branchements à Château-Thierry Quai de la Poterne : attribution RVM – marché 2018 USESA 14 N°20180604

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 03 Mai 2018, les membres du Comité Syndical ont décidé de réaliser les travaux de pose de canalisation et reprise de branchement à Château-Thierry Quai de la Poterne.

Le Président présente les résultats de la consultation d'entreprise lancée par voie de procédure adaptée en application des articles 27 du Décret N°2016-360 du 25 Mars 2016 et 42 de l'ordonnance 2015-899 du 23 Juillet 2015,

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- Entendu le rapport d'analyse des offres et l'avis émis par la commission en réunion du 05 Juin 2018,

- DECIDENT de retenir l'offre remise par l'entreprise RVM (Epoux Bézu) d'un montant de **77 442.50 € hors taxes**,

- AUTORISENT le Président à signer avec l'entreprise RVM le marché de travaux ainsi que toutes les pièces afférentes à son règlement.

Pour extrait certifié conforme
Le Président,

Marcel CHATELAIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

002-250202371-20180605-20180604-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/06/2018

